

usine de cellulose, alors que le « Réseau » lutte contre l'expansion de la ville afin d'empêcher la disparition de la dernière forêt autochtone. Contrairement aux cas traités par Jone Martinez Palacios, il s'avère que les groupes contestataires chiliens n'ont que peu d'accès aux processus décisionnels. Biskupovic et Morales ont ainsi fait le choix de comprendre plutôt, sur un plan interactionniste, la mise en œuvre d'un ensemble de répertoires d'action destinés à contourner la technocratie et à forcer les limites de la participation. Le suivi systématique d'un éventail de formes d'action offre ici la possibilité de voir par exemple comment certains moyens sont progressivement épuisés, à l'instar des recours juridiques, qui n'apportent pas de résultats attendus au bout de dix ans de lutte contre le projet de l'expansion de la ville. Mais les gains ne sont pas non plus nuls. A titre d'exemple, l'Action pour les cygnes parviendra à faire modifier la loi sur l'environnement au Chili.

Le travail de Maïmouna Traoré (« Analyse de la participation citoyenne autour de la gestion des déchets dans la ville de Ouagadougou ») traite du problème des déchets ménagers et urbains que l'Etat burkinabé tente de gérer sur un mode participatif, sans pour autant parvenir à mobiliser le public. On a affaire à un problème, à un encombrement bien physique, visible et cumulatif, qui apparaît paradoxalement comme un frein à la participation citoyenne. Le papier s'intéresse à la manière dont ce problème parvient à définir et à restructurer les relations sociales, les identités sociales et les formes de citoyenneté dans la ville d'Ougadougou. A partir du moment où la responsabilisation (préalable) des individus est de mise dans la solution proposée par les gouvernants, les déchets (ménagers et urbains) deviennent l'objet d'une forte tension dans le partage des responsabilités entre Etat et individus. Alors que pour les responsables politiques, la prise en main du problème par les habitants va de soi, voire constitue un signe principal de « civilité », les « habitants » font de ce que Traoré appelle la « salissure volontaire » une forme de désobéissance civile. La participation du public à la cogestion de ce problème, y compris à travers la mise en place d'un dispositif de pollueur-payeur, est rejetée notamment parce qu'elle est considérée comme une forme de désengagement de l'Etat et des collectivités locales vis-à-vis de ce qui relevait pourtant – traditionnellement -- de leur rôle. Elle est également dénoncée comme une manière de délaisser, d'endetter et de stigmatiser (en tant que sales, irresponsables, et franchement pas civilisées) les populations les plus défavorisées, les plus démunies (financièrement). Ce processus de fabrique de « bon » citoyen, à travers ce qu'on peut qualifier de « responsabilisation civilisatrice », apparaît ainsi comme étant en soi une source de conflit, et de ce fait voué à l'échec.

Enfin, le travail de **Clément Putot** (« Traitement social de l'encombrement : co-construction à partir du Théâtre Législatif »), constitue un chantier innovant destiné à la mise en pratique de l'idéal participatif dans le domaine de la gestion des déchets. Contrairement aux autres études, ce travail de recherche-action, de par sa nature, pose la question de la place qu'occupent les sciences sociales dans le tournant participatif, celle des méthodes et outils qu'elles développent, ainsi que celle de la pertinence même de ces outils, de leur potentiel à opérer ou non de changements, à recevoir ou non de l'adhésion des publics participants. Le théâtre législatif apparaît dans ce cadre comme un dispositif particulièrement innovant, mais encore faut-il pouvoir gérer la tension intrinsèque à toute recherche de ce type, à savoir : dans quelle mesure est-il possible de faire de ce dispositif un objet d'étude suffisamment distancié ? comment faire exister le dispositif dans le monde réel sans que les hypothèses (de travail) de départ ne déterminent, au préalable, sa trajectoire ? Ces enjeux ne doivent pas conduire pour autant à un rejet de toute posture normative, au contraire, la normativité dans ce cadre-là est indispensable. Elle doit cependant passer par des épreuves multiples. Il s'agit en premier lieu de rester vigilant vis-à-vis de tout type d'enjeux qui nuiraient au bon déroulement du